Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20261006-20260610DELIB10-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 06 octobre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :

En exercice	10	L'an deux mil vingt-six,
Présents	10	le mardi 06 octobre,
Votants	10	Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE DE SEANCE : Florent MAITRALAIN

20260610_DELIB10 Fermeture de l'aire de vidange de camping car du 01/11/26 au 15/03/27

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et l'entretien de l'aire durant la période hivernale ;
AUTORISE M. le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de cette décision, notamment l'information des usagers et la mise en place de la signalétique ;

AUTORISE M. le Maire à rouvrir l'aire à compter du 16 mars 2027, si les conditions de sécurité et d'entretien le permettent.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

DECIDE la fermeture de l'aire de vidange de camping-cars du 01 novembre 2026 au 15 mars 2027 inclus ;

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON